



Ministère de la Femme, de
la Protection de l'Enfant
et de la Solidarité



Fonds des Nations Unies pour la
Population

RAPPORT DE FORMATION

**ATELIER DE FORMATION DES COMITES DE PAIX ET DE VEILLE
ET DES ESPACES AMIS DES FEMMES POUR LA PAIX SUR LES
MECANISMES DE GESTION ET DE PREVENTION DES CONFLITS,
DES VBG, LA COLLECTE ET LA GESTION DES DONNEES Y
AFFERENTES A DUEKOUE**

Espace Ami des Femmes, du 04 au 06 Juin 2018

FORMATEURS :

KRAH Modeste : Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de la femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité.

KOUASSI Manhouvié Louis: Assistant Suivi-Evaluation au PNCS

KOFFI Kouassi Hilaire Socrate : Chef de Service communication et mobilisation sociale au Comité National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants (CNLVFE)

DJE Djanhoué : Directeur du Complexe Socio-Educatif de Guiglo

SOMMAIRE

RUBRIQUES	PAGES
Introduction	
I. Objectifs	
II. Résultats attendus	
III. Résultats attendus	
IV. Profil des participants	
V. Contenu de la formation	
VI. Méthodologie	
VII. Déroulement de l'atelier	
Conclusion	
Annexes	

INTRODUCTION

Les crises successives enregistrées en Côte d'Ivoire, depuis décembre 1999, mais encore plus, celle survenue après l'élection présidentielle d'octobre 2010, ont fortement éprouvé la cohésion sociale et contribué à la fracture entre les communautés ethniques et villageoises.

Dans le contexte de l'après crise, le renforcement de l'administration publique mais aussi la reconstitution du tissu social et économique ont été et restent encore aujourd'hui, les principaux chantiers de l'action gouvernementale soutenue par l'ensemble des structures partenaires.

Dans la perspective de la promotion de la paix, des mécanismes locaux de prévention et de gestion de conflits ont été mis en place dans différentes localités. Il s'agit, entre autres, des comités de paix et des espaces amis des femmes pour la paix.

Ainsi, des comités de paix et un espace ami des femmes ont été mis afin de consolider les acquis de la paix suite à la crise survenue en avril 2016. Les actions de ces mécanismes sont élargies au domaine de violences basées sur le genre afin de permettre d'aborder de manière holistique la problématique de la paix dans les différentes régions.

Pour contribuer à l'amélioration de la qualité des interventions, le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et la Solidarité envisage de renforcer les capacités des animateurs des comités des paix et des espaces amis des femmes de la région du Guémon.

I- OBJECTIFS

Objectif général

L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités des comités de paix et de veilles ainsi que des espaces amis des femmes pour la paix sur les mécanismes de gestion et de prévention des conflits, des VBG, la collecte et la gestion des données y afférentes.

Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, cet atelier visait à :

- Améliorer les connaissances des animateurs des comités de paix et des espaces amis des femmes et des leaders des organisations de femmes et de jeunes sur la culture de la paix, la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits, la lutte contre les VBG, la collecte et la gestion des données y afférentes ;
- Déterminer la contribution des comités des comités de paix et des espaces amis des femmes et des leaders des organisations de femmes et de jeunes dans la consolidation de la paix, au renforcement de la cohésion sociale et de la lutte contre les VBG dans le département.

II- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à l'issue de cet atelier sont :

- Les connaissances des animateurs des comités de paix et des espaces amis des femmes et des leaders des organisations de femmes et de jeunes relatives à la culture de la paix, à la cohésion sociale, à la prévention et à la gestion pacifique des conflits, la lutte contre les VBG, la collecte et la gestion des données y afférentes sont améliorées ;
- Une feuille de route relative à leurs contributions en matière de consolidation de la paix, la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits, la lutte contre les VBG dans le département est élaborée.

III- RESULTATS OBTENUS

A l'issus de ces trois jours de formation, les résultats suivants ont été obtenu :

- Les participants sont capables d'identifier et orienter cas de VBG dans leur entourage en tenant compte des principes directeurs en matière de lutte contre ce phénomène. Ils se sont engagés à dénoncer tous les cas identifiés et à initier des activités de prévention en la matière ;
- Ils sont désormais plus sensibilisés à la culture de la paix ;
- Ils maîtrisent les techniques de gestion de conflits ;
- Ils sont capables de mener les actions de prévention de conflits, de maintien et de consolidation de la cohésion sociale ;
- Ils sont outillés pour expliquer la stratégie aux populations ;
- Ils se sont engagés à restituer et à mettre en œuvre les acquis de cet atelier.

IV- PROFIL DES PARTICIPANTS

Au total, 26 participants représentant la chefferie traditionnelle, des organisations de femmes et de jeunes, les responsables de l'espace ami des femmes ainsi que des travailleurs sociaux des structures du Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité dans la région du Gnémon.

Répartition par sexe

SEXES	EFFECTIFS
Femmes	07
Hommes	19
TOTAL	26

V- CONTENU DE LA FORMATION

L'atelier de formation s'est articulé autour de 6 sessions qui sont :

Session 1: Planification familiale

Session 2: Violences Basées sur le Genre (VBG)

Session 3 : Culture de la Paix

Session 4 : Cohésion Sociale

Session 5 : Prévention des conflits

Session 6 : Modes et techniques de gestion pacifique des conflits

VI- METHODOLOGIE :

Au cours de cette formation, les techniques de formation andragogique suivantes ont été utilisées :

- Exposés illustrés ;
- Exercices pratiques ;
- Brainstorming ;
- Travaux et discussions de groupe ;
- Etudes de cas ;
- Echanges d'expériences.

Au terme des travaux, les participants ont reçu une copie du manuel de de formation pour servir de support physique contenant les différentes sessions abordées.

VII- DEROULEMENT DE L'ATELIER

PREMIERE JOURNEE

La première journée a connu deux moments : la cérémonie d'ouverture et les travaux.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

Elle a enregistré les interventions des représentants de la Coordination de l'UNFPA de Guiglo, Monsieur Essien Samuel et du Directeur Régional du Guémon, Monsieur N'Da Konan Jean-Marie, Directeur du Complexe Socio-Educatif de Duekoué.

Au nom du Coordonnateur du Bureau UNFPA Guiglo, Monsieur Essien Samuel a remercié l'ensemble des participants qui ont répondu présent à cet atelier avant de les inviter à tirer pleinement profit des échanges qui auront lieu. Il a clos ses propos en renouvelant l'engagement de l'UNFPA à soutenir les actions du Ministère en matière de prévention de conflits et de consolidation de la paix.

Le Représentant du Directeur Régional du Guémon a exprimé sa reconnaissance à l'équipe projet pour avoir choisi la ville de Duekoué pour cette formation et remercié les participants pour leur présence. Soulignant l'importance des thématiques qui seront abordées au cours des trois jours de travail, il a invité les participants à être assidus et ponctuels durant tout le temps de cet atelier avant de déclarer ouvert, au nom de Madame le Ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, l'atelier de formation des comités de paix, de veille, des espaces amis des femmes pour la paix sur les mécanismes de gestion et de prévention des VBG, la collecte et la gestion des données y afférentes.

2. TRAVAUX DE L'ATELIER

La première journée de cet atelier a été consacrée à la planification familiale et aux Violences Basées sur le Genre.

1. Intitulé de la session : PLANIFICATION FAMILIALE

- **Nom et fonction du/des présentateur (s) :**

Dr ANGOLA Arnaud, Direction départementale de la santé, Duekoué.

Après avoir passé en revue la définition du concept de planification familiale, Dr Angola a présenté les différentes méthodes qui existent ainsi les avantages de cette pratique d'espacement des naissances. Il a ajouté que la planification familiale est un droit pour tout individu et une stratégie qui s'inscrit dans les politiques de développement. Il a aussi encouragé les participants à l'utilisation d'une méthode de longue durée d'action afin d'assurer le bien-être de leur famille et de la communauté.

Les échanges ont porté sur les centres offrant des services de planification familiale à Duekoué.

2. Intitulé de la session : VIOLENCES BASES SUR LE GENRE (VBG)

- **Nom et fonction du/des présentateur (s) :**

KOFFI Kouassi Hilaire Socrate : Chef de Service communication et mobilisation sociale au Comité National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants (CNLVFE).

🚦 Module I : Dynamique du pouvoir entre l'homme et la femme

A l'aide de schémas illustratifs, les participants et le formateur ont identifié les caractéristiques de la femme et de l'homme. Il ressort que l'homme et la femme ont des traits de caractère opposés. Par ailleurs, l'homme pratique des fonctions valorisantes contrairement à la femme qui est au bas des fonctions. Aussi l'homme pratique des activités productives et des fonctions de direction alors que la femme exerce une activité reproductive et des fonctions d'exécution. Ainsi, cette situation confère à l'homme un statut social fort et à la femme un statut social faible.

🚦 Module II : Les stéréotypes de genre

A ce niveau on retient que le genre se traduit par la différence sociale entre l'homme et la femme. Le genre est réversible, interchangeable, porteuse d'égalité et d'inégalité. Le sexe, quant à lui est la différence biologique entre la femme et l'homme. Il est inné, irréversible et universel.

🚦 MODULE III : Les généralités sur les VBG

S'appuyant sur les interventions des participants, le formateur a défini les violences basées sur le genre comme tout acte nuisible perpétré sur une personne contre sa volonté. Elles sont basées sur les différences socialement établies entre la femme et l'homme.

Il existe six (06) types de VBG.

- le viol
- l'agression sexuelle
- l'agression physique
- le mariage forcé/mariage précoce
- le Déni de Ressource d'Opportunité et de Service
- la maltraitance psychologique et émotionnelle.

Aussi, a-t-il indiqué que les facteurs favorisant les VBG sont d'ordre individuel, relationnel, communautaire, institutionnel, social et physique.

Les conséquences qui découlent des VBG sont de divers ordres. On note, entre autres, le traumatisme, les infections chroniques, le VIH/SIDA et la perte en vie humaine.

Enfin, le formateur a indiqué qu'en cas de violences basées sur le genre, une prise en charge holistique (médicale, psychosocial, psychologique, juridique/judiciaire) est nécessaire selon le besoin de la survivante.

Module IV : Les principes directeurs

Il existe quatre « principaux » principes directeurs : (i) la confidentialité, (ii) le respect de la victime, (iii) la sécurité des victimes et (iv) la non-discrimination.

Les échanges ont principalement porté sur la contribution des pesanteurs culturelles à la pratique des VBG, surtout dans les zones rurales et la nécessité d'éduquer les populations à l'abandon des VBG. La question de la protection des victimes de VBG et des témoins a été évoquée.

DEUXIEME JOURNEE

La deuxième journée a débuté par la lecture et l'adoption du rapport de la première journée. Ont ensuite suivi l'exposé sur la culture de la paix, la cohésion sociale et la prévention des conflits.

3. Intitulé de la session : CULTURE DE LA PAIX

- **Nom et fonction du/des présentateur (s) :**

KRAH Modeste, Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de la femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité

Suite aux définitions données par les participants après une illustration schématique, le formateur a défini la paix comme le bien-être individuel et social, l'harmonie, la quiétude, la non-violence, le sentiment de sécurité. Il existe plusieurs types de paix qui se résument en la paix avec soi-même et la paix avec les autres. Les valeurs de la paix ont été examinées par le formateur et les participants. Il s'agit du dialogue participatif, la coopération, l'égalité, la bonne gouvernance et la réconciliation.

Quant à la culture de la paix, elle a été définie comme l'ensemble des valeurs, des attitudes et des modes de vie qui rejettent la violence, les conflits.

4. Intitulé de la session : COHESION SOCIALE

- **Nom et fonction du/des présentateur (s) :**

KOUASSI Manhouvié Louis, Assistant Suivi-Evaluation au PNCS

En ce qui concerne la cohésion sociale, suite aux interventions des participants, le formateur a indiqué qu'elle renvoie à une situation dans laquelle les membres d'une société entretiennent des liens sociaux, partagent les mêmes valeurs et ont le sentiment d'appartenir à une même collectivité.

Un accent a été mis sur la réconciliation, entant que valeur de la cohésion sociale. Quatre conditions ont été relevées pour aller à la réconciliation :

- Le droit à la vérité
- Le droit à la justice
- Le droit à la réparation

- Le droit à la garantie de la non-répétition

Cette session s'est achevée avec un exercice portant sur les thématiques abordées.

5. Intitulé de la session : PREVENTION DES CONFLITS

- **Nom et fonction du/des présentateur (s) :**

DJE Djanhoué, Directeur du Complexe Socio-Educatif de Guiglo

Au travers d'un brainstorming, la prévention des conflits a été définie par le formateur comme l'ensemble des mesures adoptées dans le but d'éviter qu'un conflit éclate et escalade. Elle a ensuite mis un accent sur les différents aspects de la prévention des conflits à savoir *la diplomatie préventive, l'action sur les situations pré-confliktuelles et les actions sur les conflits naissants*.

Elle a en outre présenté les mécanismes de prévention qui se regroupent en deux catégories à savoir :

- Les mécanismes traditionnels,
- Les mécanismes modernes.

S'agissant des mécanismes traditionnels, elle a mentionné le proverbe, le conte, le totem, le masque, les alliances interethniques et la parenté à plaisanterie.

Enfin, en ce qui concerne les mécanismes modernes, elle a relevé l'alerte précoce, le Cadre Permanent de dialogue et le Jumelage.

Les échanges ont porté sur la nécessité de réintégrer certains mécanismes traditionnels tels que les alliances à plaisanterie dans les habitudes afin de réduire les conflits en Côte d'Ivoire. Les participants ont également évoqué le retard dans la réponse à certaines situations de crises qui ont été détectés par l'alerte précoce.

TROISIEME JOURNEE

La journée a été meublée par la présentation des modules sur la négociation et la prévention des conflits, la conduite des activités des relais communautaires et les outils de rapport ainsi que la clôture de l'atelier.

I- PRESENTATION DE MODULES

6. Intitulé de la session : MODES ET TECHNIQUES DE GESTION PACIFIQUE DES CONFLITS

- **Nom et fonction du/des présentateur (s) :**

KOUASSI Manhouvié Louis, Assistant Suivi-Evaluation au PNCS
DJE Djanhoué, Directeur du Complexe Socio-Educatif de Guiglo

Médiation

Le formateur a d'abord présenté les généralités sur la médiation, en se basant sur des exercices préparatifs. Il a ensuite mis un accent sur les étapes de la médiation ainsi que les conditions de sa réussite.

Suite à cet exposé, une mise en situation réelle a été faite sur la médiation. En introduction de cette mise en situation, le formateur a fait défiler une série d'images partant de la naissance d'un conflit à l'escalade de violence. Elles ont permis aux participants de mettre en pratique la phase théorique développée en amont.

La poursuite des actions de cohésion sociale sur toute l'étendue du territoire et les valeurs de la cohésion sociale ont fait l'objet d'échanges entre les participants. Les participants ont perçu la complexité de l'exercice de médiation et retenu la nécessité d'œuvrer pour le maintien de la paix dans leur communauté.

Négociation

Le formateur a débuté la séance par une image en lien avec la négociation. Les commentaires de cette image ont permis de déboucher sur la définition de la négociation et d'établir la différence entre celle-ci et la médiation.

La négociation a été définie comme « un dialogue centré sur un problème à résoudre et visant un accord mutuellement acceptable ». A la différence de la médiation, elle ne fait pas intervenir une tiers personne. Les échanges se font entre les deux parties concernées.

Après avoir souligné les caractéristiques de la négociation, des études de cas ont été soumis aux participants. Enfin, ce module s'est achevé par la pratique de la négociation par les participants sur la base d'une situation problème énoncée dans un texte.

Pour finir les sessions, Monsieur Krah Modeste a fait une brève présentation sur le thème de « la paix possible en Côte d'Ivoire » pour motiver les relais à œuvrer activement pour la paix dans leur région et a adressé les remerciements des formateurs aux participants.

II. CLOTURE DE L'ATELIER

Le mot de clôture a été faite par Monsieur le Représentant du Directeur Régional du Guémon, Monsieur N'Da Konan Jean Marie.

Il a remercié pour les participants pour leur présence active qui a donné une note dynamique et interactive à la formation avant de les exhorter à mettre en application les enseignements à travers la prévention, la gestion pacifique des conflits et la lutte contre les VBG. Puis il a remercié les formateurs pour la qualité de leurs prestations. Enfin, après avoir invité les participants à être les relais du MFPEP auprès des populations dans le cadre de la culture de la paix et du renforcement de la cohésion sociale, il a déclaré clos, au nom de Madame le Ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, l'atelier de formation des comités de paix, de veille, des espaces amis des femmes pour la paix sur les mécanismes de gestion et de prévention des VBG, la collecte et la gestion des données y afférentes à Duekoué.

Conclusion

L'atelier de formation des comités de paix, de veille, des espaces amis des femmes pour la paix sur les mécanismes de gestion et de prévention des VBG, la collecte et la gestion des données y afférentes à Duekoué a été un succès. L'ensemble des participants attendus ont été présents et ont activement contribué aux échanges. L'agenda établi a aussi été entièrement déroulé afin de répondre aux attentes des participants formulées à l'entame de l'atelier.

Des outils ont été mis à la disposition des participants afin de leur donner les moyens de jouer efficacement leur rôle d'acteur de paix et de cohésion sociale.

L'engagement des relais communautaire à réaliser des activités de causerie éducative augure de bonne perspective pour l'atteinte des objectifs du projet.

Recommandations

La synthèse des recommandations formulées par les participants au cours des trois jours de formation se présente comme suit :

- Continuer les sensibilisations au sein des communautés ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi des personnes formées en vue de les aider à pratiquer au mieux les outils reçus ;
- Assurer le paiement des frais de transport des participants pendant la durée des ateliers.

ANNEXE 1 : Liste nominative des participants à l'atelier

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/LIEU DE PROVENANCE	FONCTION	CONTACT ORANGE MONEY	AUTRE CONTACT	ADRESSE EMAIL
1	KONAN N'GUESSAN	COMMUNAUTE BAOULE DUEKOUE	SECRETAIRE	59 14 83 37	03 59 93 92	-
2	GOUNOHANMON DENIS	CRDH DU GUEMON DUEKOUE	PRESIDENT	08 69 31 20	04 34 52 36	gounohanmondenis@gmail.com
3	MINATA OUEDRAOGO	ESPACE AMIS DES FEMMES DUEKOUE	PRESIDENTE	07 60 32 37	45 45 59 15	femmesleadersdke@yahoo.fr
4	KOHOU DIE SYLVAIN	CNJCI GUEMON DUEKOUE	PRESIDENT DE LA COMMISSION EDUCATION	49 33 52 28	44 36 42 44 54 17 82 89	
5	DIOUFO BOSSIA FABRICE	POJED DUEKOUE	SECRETAIRE GENERAL	48 49 86 08	45 21 17 73	fabricedioufo@gmail.com
6	DOUMBIA MAMADOU	COSIM DUEKOUE	PORTE-PAROLE DES IMAMS	07 20 63 66	05 91 33 16	doumbiadeukoue@gmail.com
7	SAWADOGO NONGDO SALFO	SOCSAG GBAPLEU DUEKOUE	SECRETAIRE	08 15 73 27	05 86 17 33	
8	GUEI GUEASSEH MARIE NOELLE	CNJCI GUEMON DUEKOUE	MEMBRE	48 10 57 77	03 47 87 27	mnguei18@gmail.com
9	KEKE GILUS MICHAEL AYMARD	CES DUEKOUE	AGENT	07 02 79 19	41 33 87 17	keke31es@gmail.com
10	VEH SINGO FRANCIS	COMPLEXE SOCIO-EDUCATIF DUEKOUE	POINT FOCAL VBG	49 85 75 61	04 82 09 20	francisveh@yahoo.fr
11	GAMENAN GNANKOU THOMAS EVRARD ALBAN ULRICH	DIRECTION REGIONALE MSPES DUEKOUE	POINT FOCAL VBG DR	57 12 05 77	01 76 04 57	thomas.gamenan931@gmail.com
12	DIOMANDE VACABA	PLATEFORME DES JEUNES DUEKOUE	CHARGE DE SPORT	49 40 65 40	52 42 82 12	
13	TOURE ALI	CVES DUEKOUE	PRESIDENT	07 60 65 65	44 53 43 43	toureali15@yahoo.fr
14	DAO LOUA DENIS	CHEFFERIE IRA	CHEF DE TERRE	07 69 53 81	45 18 18 15	
15	SEREL PIERRE	CHEFFERIE DE TRIBUS	SECRETAIRE DEPARTEMENTAL DES CHEFS	07 50 79 60	05 40 01 52	serelpierre@yahoo.fr

16	ZAIPO BOHOU PAULINE	ESPACE AMIS DES FEMMES DUEKOUE	SECRETAIRE GENERALE	47 22 86 11	78 36 72 98	zaipopauline@gmail.com
17	BLEU SIA PAULINE	ESPACE AMIS DES FEMMES DUEKOUE	MEMBRE	47 28 65 11		
18	MOUHON THEOPHILE	JEUNESSE COMMUNALE	PRESIDENT	09 99 10 50	45 50 64 00	ziocoun19@gmail.com
19	TAHO ANGE PRISCA	JEUNESSE COMMUNALE	VICE PRESIDENTE	58 39 14 00	04 21 77 05	
20	MONDJO VINCENT	CVGFR DUEKOUE	SECRETAIRE GENERAL	68 51 05 75	46 97 37 79	-
21	GUEI IDA FLEURE	IDE-AFRIQUE	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	59 42 93 91		
22	DIE GNENON SEYOUX AMELIE	ASSOCIATION DES FEMMES DE PETIT DUEKOUE	MEMBRE	67 55 39 90	44 10 50 38	-
23	ZOU BLINOMOHY MARIE BERTHE	ASSOCIATION DES FEMMES DE PETIT DUEKOUE	PRESIDENTE	07 90 61 84		
24	KOFFI KOUASSI HILAIRE SOCRATE	MFPE/CNLVFE/ ABIDJAN	CHEF DE SERVICE COM/MOB. SOCIALE FORMATEUR	47 29 66 11	76 60 90 01	koffisocrate@yahoo.fr
25	DJE DJANHOUE	CSE/GUIGLO	DIRECTEUR/ FORMATEUR	57 50 63 32	01 70 57 27	djedjanhoue@yahoo.fr
26	KOUASSI MANHOUNVIE LOUIS	MFPE-PNCS/ABIDJAN	ASSISTANT SUIVI EVALUATION	08 06 63 87	46 33 41 90	prince_mouahe@yahoo.fr
27	KRAH KOUADIO MODESTE	MFPE-CABINET /ABIDJAN	CHARGE D'ETUDES	49 12 73 58		modestekrah@gmail.com
28	DJE BI YOUAN MODESTE FRANCK	MFPE CABINET /ABIDJAN	ASTP: CHAUFFEUR	47 94 96 92	52 13 53 31	florakbouabre@gmail.com
29	N'DA KONAN JEAN-MARIE	CSE DUEKOUE	DIRECTEUR	09 36 26 40	40 00 84 54	majeksnda5@gmail.com
30	DEMBELE AMADOU	CSE DUEKOUE	AGENT	08 35 28 95	05 17 90 79	dembeleamadou@gmail.com
31	DOUCOURE MAHAMADOU	CENTRE SOCIAL DUEKOUE	DIRECTEUR ADJOINT	08 36 19 79	05 63 62 47	douma11@yahoo.fr

Annexe 2 : Quelques photos de l'atelier

*Photo de famille après
l'ouverture de l'atelier*

*Module sur les Violences
Basées sur le Genre*

*Travaux de groupe sous la
supervision du formateur*

*Motion de remerciement des
participants*